

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU JEU CONCOURS D'ÉCRITURE OUVERT AUX COLLÉGIENS DU TARN ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN

**POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT VALIDE, L'ENSEMBLE DES CHAMPS DOIT ÊTRE REMPLI**

## **LE CANDIDAT :**

Nom et Prénom : .....

Sexe (M/F) : ..... Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : .....

Nom et commune du collège où le candidat est scolarisé : .....

**Titre du texte présenté :** .....

## **LE REPRÉSENTANT LÉGAL :**

Nom et Prénom : .....

autorise en tant Père/Mère / Tuteur (rayer les mentions inutiles) du candidat sus-nommé,  
à participer au jeu-concours d'écriture organisé par le Département du Tarn.

Adresse postale : .....

.....

Email : .....

Téléphone : .....

## **En signant ce document, le candidat et son représentant légal :**

Confirment avoir pris connaissance du règlement officiel du concours, s'engagent à respecter et accepter toutes les clauses de ce règlement. En cas de fraude ou de fausse déclaration, la candidature sera rejetée. Le règlement est disponible à : **www.tarn.fr**

Certifient que le candidat est bien l'auteur du texte proposé, qu'il est inédit et n'a jamais été publié.

Autorisent le Département du Tarn à lire et publier le texte sur tout support de son choix dans le cadre de la promotion ou de l'organisation de ce concours d'écriture.

Fait à : .....

**Signature du candidat et du représentant légal :**

Le (JJ/MM/AAAA) : .....

Vos droits conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD).

Le Département du Tarn, responsable de traitement, organise ce concours d'écriture dans l'intérêt légitime de promouvoir le livre et la lecture par le biais de la création littéraire.

Vos données personnelles sont obligatoires et nécessaires pour l'instruction de la demande. Le défaut de réponse entraînera une impossibilité de participer au concours. Les destinataires des données sont le service de la Culture et les services du département assurant la maintenance informatique du dispositif. Pour les lauréats, les données enregistrées sont conservées pour une durée de 10 ans conformément à l'article 11 du règlement du concours. Pour les non-lauréats, les données enregistrées sont conservées pour une durée 3 mois à l'issue de la remise des prix.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le règlement européen. Vous pouvez exercer ces droits en justifiant de votre identité, en écrivant à la direction de la culture en indiquant en objet « exercice des droits Informatique et Libertés » : Département du Tarn – Direction de la culture – Lices Georges Pompidou – 81 013 ALBI CEDEX 9 ou sur [culture.service@tarn.fr](mailto:culture.service@tarn.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pour votre parfaite information, vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données par écrit : Département du Tarn Déléguée à la Protection des Données - Lices Georges Pompidou – 81 013 ALBI CEDEX 9 ou [dpd@tarn.fr](mailto:dpd@tarn.fr)



## **CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Reçu le : ..... à : ..... h ..... Numéro